
Augmentation de capital Constatation du capital de L'Oréal au 31 décembre 2025

Je soussigné : **Nicolas Hieronimus**

Directeur Général de L'Oréal, société anonyme au capital de 106 756 605,60 euros, dont le siège social est à Paris 75008, 14 rue Royale immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés de Paris, sous le numéro 632 012 100, (ci-après la « Société »).

Constate :

(Livraison d'actions attribuées gratuitement)

L'émission de 4 actions de 0,20 euro de valeur nominale, soit une augmentation de capital de 0,80 euro de valeur nominale, réalisée par incorporation au capital du compte "primes" à due concurrence de cette valeur nominale, consécutivement à la livraison anticipée d'actions dans le cadre des plans d'actionnariat des salariés en vigueur intervenue entre le 3 novembre 2025 et le 31 décembre 2025 inclus.

(Nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2025)

En conséquence de ce qui précède, le capital de la Société au 31 décembre 2025 s'établit à 106 756 605,60 euros divisé en 533 783 028 actions de 0,2 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Modifie, en conséquence de ce qui précède, l'article 6 § 1 des statuts de la Société comme suit :

« Article 6 -Capital social § 1 - Le Capital social est fixé à 106 756 605,60 euros divisé en 533 783 028 actions de 0,2 euro chacune, entièrement libérées. »

Donne tous pouvoirs au porteur d'une copie de la présente pour effectuer tous dépôts, formalités, publications, où besoin sera, signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement prendre toutes mesures utiles à l'émission, à la cotation et au service financier des actions souscrites.

Fait à Clichy
Le 19 janvier 2026



M. Nicolas Hieronimus
Directeur Général